

Objectif Général

Que tous les clubs de la fédération française de vélo soient en capacité d'un véritable « ACCUEIL POUR TOUS » -



Pas de STIGMATISATION ni de DISCRIMINATION - En étant à leur écoute, en les encourageant, incitant par un accompagnement personnalisé . (Aujourd'hui , seulement 10 % des clubs déclarent

1. En **EXPLICITANT** l'évolution au cours des dernières années de la définition du mot « HANDICAP » :

A. Rappel des textes officiels : OMS - Loi FRANÇAISE - Ministère des Sports

B. PRESENTATION des familles de HANDICAP

C. BIEN accueillir des personnes en situation de handicap

D. VOCABULAIRE à privilégier et à éviter

2. En **INFORMANT** des choix de la nouvelle commission 1. Sa composition : valides - non valides / personnes d'expérience et professionnels 2. Son mode de fonctionnement : responsabilités et réunion décentralisées 3. Sa philosophie : INCLUSION - ACCEPTATION DE LA DIFFERENCE - pas de discrimination ni de stigmatisation .

3. En **DONNANT** la parole aux personnes concernées sur leurs propres attentes

4. En **ACCOMPAGNANT (et RASSURANT)** les dirigeants, organisateurs sur la réglementation : formation - assurance - communication - ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

5. En **PORTANT** à la connaissance de tous, les nombreuses actions qui sont menées par les clubs accueillant des personnes en situation de handicap : parrainage

6. En **ORGANISANT** des journées de sensibilisation, information - ex : pilotage de tandem Etc

Modes de communication : Site ffvelo.fr Revue Cyclotourisme Cyclo mag Newsletters ciblées : « handicap » ? Autres Courrier papier ?? COREG - CODEP

« On ne peut pas être différent tout seul » Jean François Revel

